

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ
DR Centre

Véronique LOISON
Angers

Denis MAZAUD
Angers

Adhérez au SNE-FSU

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des salariés auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement.

Parce que l'action syndicale s'appuie sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

Bulletin d'information aux personnels de l'ADEME

N° 93

2 décembre 2014

Flash Info



Les Conseillers Info Énergie, chevilles ouvrières sous-valorisées?

La communication et l'accompagnement « Énergie » des particuliers par l'État et les collectivités est principalement relayée par les Conseillers Info Energie (CIE). Depuis bientôt 15 ans, l'ADEME et ses partenaires ont développé le portage d'Espaces Info Énergie (EIE) par des structures généralement associatives (ADIL, ALE, CAUE, CLER, H&D, PACT, ...) plutôt qu'en interne. Ce choix présente des avantages, ces associations, implantées localement, connaissant bien le public des particuliers et/ou les thématiques énergétiques. Mais il fait porter les risques financiers par ces structures. Surtout, cela a permis d'embaucher des centaines de Conseillers Info Energie à **très bas salaires**.

L'ADEME a décidé d'augmenter son aide de 4 000 euros par ETP et par an. Nous demandons à la direction de l'ADEME et aux directeurs des structures porteuses des EIE une augmentation des salaires des conseillers EIE !

Salaires et conditions de travail (Données 2008)

Plus de 70% des CIE vivent avec moins de 1500 € par mois. Pourtant, plus de 80% ont un Bac+3 (ou plus). Plus de 90% travaillent occasionnellement en soirée ou le week-end. Presque la moitié des CIE se dit préoccupée par ce niveau de salaire et par la valorisation du poste de CIE. Les CIE ont rarement de perspectives d'évolution professionnelle.

Turn over important

Bien qu'en CDI et à temps complet à plus de 85%, plus de la moitié des conseillers occupent leur poste depuis moins de 2 ans. Ce phénomène a des conséquences pour la structure porteuse en terme de gestion du personnel et pour l'ADEME en terme de formation et de maintien d'une activité EIE de qualité.

L'ADEME augmente ses subventions...

Face à ces problèmes, le CA de l'ADEME a décidé de revaloriser ses subventions aux EIE à 24 000 € par ETP par an.

4 000 € d'aide ADEME en plus, cela correspond à plus de 200 € de salaire mensuel net supplémentaire.

Mais attention : les nouveaux contrats type d'aide ADEME aux structures porteuses des EIE n'imposent pas qu'ils répercutent cette augmentation sur les salaires des CIE.

4 000 € en plus, cela peut donc aussi devenir :

- 4 000 € en moins de la part des autres financeurs
- Le financement de « frais de structure »,
- L'augmentation d'autres salaires que les CIE,
- Des augmentations individuelles à la tête du client.

Salaires net mensuel des CIE travaillant à temps plein

